



15 ANS
CRÉE PAR YAMAHA
1ÈRE BARRE DE SON



POUR FÊTER CET ÉVÈNEMENT
RECEVEZ 15%*
SUR L'ACHAT DE VOTRE BARRE DE SON

Valable du 01.12.2020 au 31.12.2020

* Le montant final de la remise dépend du modèle de la barre de son.
Retrouvez les CGU détaillées sur: <http://europe.yamaha.com/cashback>



OBTENEZ UN REMBOURSEMENT DE 15% SUR VOTRE PRIX D'ACHAT

COMMENT OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT



Faites l'acquisition d'une barre de son éligible entre le 1er Décembre et 31 Décembre 2020 chez l'un de nos revendeurs agréés Yamaha.



Enregistrez-vous sur: <http://europe.yamaha.com/cashback>
Vous avez jusqu'au 15 janvier 2021 pour compléter le formulaire en ligne avec la preuve d'achat et le numéro de série du produit.



Vous recevrez votre remboursement sous 28 jours ouvrés par virement, une fois les modalités ci-dessus effectuées et validées.

CASHBACK